

LES CIGARES  
Dixie et Camillo  
SONT LES FAVORIS  
DES AMATEURS  
The Miller & Lockwell Co. Ltd.

Journal de Critique  
et d'Opinion  
Publié par le  
Comité de Rédaction  
de la Vigie

LA

VIGIE

JOURNAL DE CRITIQUE ET D'OPINION

LE CIGARE  
Garcia Moreno  
A 5 CTS.  
EST PHÉNOMÉNAL  
The Miller & Lockwell Co. Ltd.

Voi. 3—No. 52—Québec, 23 Janvier 1909

Abonnement: \$1.00 par an. 1 cent le numéro.  
Tarif d'Annonces: 1ère insertion 15c. la ligne, 5ème insertion, 10c. la ligne.

Publié mercredi et samedi par la C<sup>ie</sup> Vigie, 8 rue Collins, Haute-Ville



Chronique d'Ottawa

22 janvier 1909.

L'élection de l'orateur s'est faite très paisiblement, mercredi, le 20 janvier 1909.

L'honorable Charles Marcell, député de Bonaventure, orateur supplantant durant le dernier parlement, a une promotion largement méritée en devenant le premier "Commoner" de la chambre des députés. Sa nomination est universellement bien vue. C'est l'un des nôtres, un journaliste militant, qui arrive à un rang élevé par son talent, son activité de caractère et sa droiture.

La Chambre s'est réunie de nouveau à 3 h. jeudi, le 21, et a été mandée par Son Excellence à la Chambre du Sénat, pour y entendre la lecture de discours du trône. On se fait difficilement une idée de la grandeur de cette cérémonie officielle, de votre étonnement sur le temps ni le talent de l'orateur comme il le faudrait. Qu'il suffise de dire que, loin de finir en splendeur, l'ouverture officielle du parlement du Canada a été, cette année, plus éblouissante et plus impressionnante que jamais.

Les membres des Communes commencent à fraterniser. Ils ont déjà de l'esprit de corps et se traitent en camarades. Ceux du dehors qui disent que nos législateurs ne travaillent point n'ont pas vu l'activité de la députation actuelle, surtout de nos nouveaux venus, dont le zèle est un exemple et une invitation pour les aînés. Tout indique une session d'affaires, qui ne se prolongera peut-être pas très tard, mais qui promet de fournir une excellente législation. Cela, sans doute, dépend de circonstances encore inconnues; cependant, si l'on tient compte des dispositions apparentes des représentants de peuple, tout se fera au meilleur de l'intérêt public.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ce qui se passe à Ottawa, par des correspondances hebdomadaires.

Le discours du trône sera pris en considération cet après-midi, le 22 janvier. Comme vous le savez, c'est M. Todd, député de Charlotte, N. B., qui propose l'adresse, et c'est M. Joseph Turcotte, député du comté de Québec, qui l'appuie.



Un brillant début

22 janvier 1909.

Le débat sur l'adresse, aujourd'hui aux Communes, a été ouvert par les deux nouveaux députés de Charlotte, N. B., et du comté de Québec.

Le premier, M. Todd, a disséqué le discours du trône dans une harangue de quarante minutes, sérieuse, méthodique, correcte de forme, bien que sans prétention à l'effort oratoire. Le succès sous ce dernier rapport a été pour notre ami M. Jos. Turcotte, qui dès le premier mot a fortement ému son majestueux auditoire, et dont les magnifiques envolées ont été soulignées d'applaudissements presque à chaque phrase. L'assistance, conquis dès le début par cette parole chaude et vibrante qui, sans effort apparent, parvenait nettement aux coins les plus reculés de la vaste enceinte, comprit tout de suite qu'elle avait devant elle un orateur doublé d'un littérateur. La forme châtiée du discours, l'éclat des images qui l'émaillaient et dont chacune soulevait l'enthousiasme de la Chambre, tout cela, relevé par la beauté de la diction et la musique de la voix, formait un tout charmant. Nombre de vieux parlementaires ont déclaré que de longtemps ils n'avaient entendu un aussi beau discours français sur l'adresse. On verra du reste, à la lecture, que cette harangue peut être citée comme un modèle de concision; la parole de l'orateur semble avoir des ailes et toucher légèrement à tous les sujets, sans en omettre un seul. Je vous envoie le texte sténographique de ce bijou de discours, dont les électeurs du comté de Québec seront assurément plus fiers que des élocutions de leur ex.

U. B.

DISCOURS DE M. JOS. TURCOTTE, M.P., SUR L'ADRESSE

Monsieur l'Orateur, je désire appuyer la motion de l'honorable député de Charlotte. Je le fais avec d'autant plus de satisfaction que nous avons tous deux enlevé un comté à la loyale opposition de Sa Majesté pour en faire hommage au gouvernement actuel. (Applaudissements.)

C'est ainsi que le comté de Charlotte, baigné par l'Atlantique et traversé par cette historique rivière Ste-Croix ou Champlain faisait son premier essai de colonisation dans le pays, et le glorieux comté de Québec, théâtre de nos légendaires champs de bataille et où se conservent les plus pures traditions de la province française du Dominion, ont tous deux affirmé leur confiance dans la politique libérale et progressive qui inspire nos hommes d'Etat depuis plus de douze ans. Le sentiment populaire ainsi manifesté dans nos campagnes, sans distinction de lieux, de croyances ou d'origines, est un sûr indice que le gouvernement travaille dans l'intérêt du pays. (Appl.)

Aujourd'hui, monsieur l'Orateur,

il s'agit de prendre en considération le discours du Trône, et de donner expression au sentiment de cette chambre. Je partage l'opinion de l'honorable député de Charlotte, qui propose de remercier Son Excellence de sa courtoisie envers les Communes et de le féliciter de la politique générale de son gouvernement. Il me semble que ce devrait être l'opinion unanime, si je tiens compte de ce qui s'est passé dès notre première séance.

J'étais venu siéger ici avec une certaine prévention, car j'avais appris par les journaux que c'était l'endroit des interminables discussions et de l'obstruction à outrance. Ce préjugé est déjà disparu. J'ai entendu le premier ministre faire, au début de cette session, une proposition de la plus haute importance. Il s'agissait de décider qui présiderait aux débats de cette chambre pendant la durée du présent parlement. La proposition a été faite: elle a été adoptée sans discussion, et nous avons aujourd'hui l'honneur d'avoir à notre tête, un homme d'expérience dont les services passés sont la plus sûre garantie de la sauvegarde de la dignité de cette chambre. Cela me porte à croire, M. l'Orateur, qu'il est dans la tradition de la droite de ne proposer que d'excellentes mesures, ce qui enlève à l'opposition tout prétexte à les critiquer. (Sourires.) Nous ne pouvons vraiment inaugurer le Parlement et la session sous de plus heureux auspices.

Si nous passons maintenant à la considération du discours du Trône, j'y vois deux parties bien distinctes. La première témoigne des excellents rapports du représentant de la Couronne avec les représentants du peuple. Cette bienveillance du chef de l'Etat n'est pas seulement affaire d'état et de courtoisie parlementaire. Nous savons que Son Excellence est animée de sentiments sympathiques à l'égard des Canadiens; nous en avons eu une preuve récente dans les inoubliables fêtes du Tricentenaire de Québec, auxquelles Son Excellence a consacré un éloquent paragraphe de son discours.

En attendant le représentant de la Couronne, les splendeurs du Tricentenaire nous ont apparus comme une magnifique évocation. Nous avons vu le vieux Québec dans la féerie de son superbe décor; l'auguste héritier de notre souverain, dormant là-haut sous la protection des canons de la citadelle; les flottes amies balançant, sur les eaux du plus beau port du monde, les couleurs de la Grande-Bretagne, de la France et des Etats-Unis; et partout, dans la plaine, des foules accourues de toutes les parties du pays et de l'étranger pour saluer l'immortel fondateur de la nation canadienne. (Vifs appl.)

Son Excellence fut, nous le savons, dans la limite constitutionnelle, l'âme inspiratrice et dirigeante de cette fête nationale. Il me semble que nous devons nous en souvenir et lui en être reconnaissants, et cette partie du discours du Trône mérite toute notre approbation.

La seconde partie se rapporte aux mesures proposées à notre étude. Je ne veux pas les énumérer en détail. Il se dégage de l'ensemble, cette impression, que l'action diplomatique de notre gouvernement s'affirme de plus en plus. Ce fut de la diplomatie, et de la plus haute diplomatie, que cette célébration du Tricentenaire

qui fit en quelque sorte osciller point l'action énergique du gouvernement et la promesse solennelle faite, au nom de son parti, par l'honorable chef de l'Opposition, au soir même de cette inénarrable calamité. "Il faut, disait-il, que le pont de Québec soit reconstruit, et il le sera". C'était un hommage, involontaire peut-être, mais bien sincère, rendu à la grande politique libérale; c'était aussi le vœu d'un véritable patriote. (Appl.)

Tout cela, le résultat des élections générales, votre élection par acclamation à la présidence de cette chambre, M. l'Orateur, l'attitude conciliante de l'honorable chef de la loyale opposition, tout cela indique que la demande de l'honorable chef du cabinet: "Laissez-moi finir mon oeuvre", après avoir reçu la sanction du peuple, recevra la sanction de ce parlement. (Longs applaudissements.)

continuité. Nous avons sur ce point l'action énergique du gouvernement et la promesse solennelle faite, au nom de son parti, par l'honorable chef de l'Opposition, au soir même de cette inénarrable calamité. "Il faut, disait-il, que le pont de Québec soit reconstruit, et il le sera". C'était un hommage, involontaire peut-être, mais bien sincère, rendu à la grande politique libérale; c'était aussi le vœu d'un véritable patriote. (Appl.)

Tout est bien qui finit bien

Nous sommes heureux de constater que le malentendu dont *La Vigie* a parlé dans le temps, à l'occasion de l'inauguration de l'Ecole normale de Nicolet, vient d'être expliqué et dissipé à la satisfaction des parties intéressées. La visite que l'hon. M. Devlin, le député du comté, vient de faire aux autorités locales, sur leurs pressantes instances, et la chaude réception qui lui a été faite prouve en effet que tout le froid est oublié. Voici comment les dépêches rendent compte de l'aimable incident:

Nicolet, 19.—L'hon. Ch. Devlin député de Nicolet à la Législature, ministre de la Colonisation, des Mines et Pêcheries, était de passage en notre ville dimanche. Sa visite tout à fait inattendue a été l'occasion de plusieurs réceptions très cordiales.

Accompagné du maire de Nicolet M. John O'Shaughnessy, et de M. Arthur Trahan, avocat de cette ville, il a rendu visite à l'évêché, au séminaire, au couvent de l'Assomption, au collège des Frères des Ecoles Chrétiennes, et à l'Ecole Normale. Il a été reçu à cette dernière institution par Mgr J. S. Brunault, évêque de Nicolet, M. l'abbé E. Brunault, principal de l'Ecole et la supérieure du couvent.

Après la visite de l'Ecole par le ministre, une assemblée eut lieu dans la grande salle de réception où toutes les élèves étaient réunies ainsi que toutes les élèves du couvent. Il y eut chant, musique, etc.; le principal, M. l'abbé Chs. Ed. Brunault, lut une adresse au ministre, le priant de faire part à sir Lomer Gouin, à l'hon. M. Roy, et au gouvernement de Québec, de toute la gratitude que les citoyens de Nicolet éprouvaient pour la fondation de cette belle institution.

Mgr Brunault a aussi adressé au ministre ses remerciements, et l'a chargé de porter à sir Lomer Gouin et à l'hon. M. Roy, un message de reconnaissance de la part de Nicolet, pour la fondation de l'Ecole Normale.

Il a proclamé hautement que c'était au gouvernement de M. Gouin qu'on devait cette Ecole Normale; et relatant les incidents de sa fondation, il a dit qu'il lui serait impossible d'oublier le gracieux accueil que lui avaient fait le Premier Ministre et ses collègues, lorsque Sa Grandeur et l'hon. M. Devlin sont allés à Québec pour obtenir l'aide du gouvernement pour la construction d'une Ecole Normale.

L'hon. M. Devlin, a répondu par un éloquent discours où il exprima tout l'intérêt que le gouvernement Gouin porte à la cause de l'éducation populaire.

Le ministre est reparti dans la soirée par l'Intercolonial.

Pas tout d'un côté

Nous disions l'autre jour qu'il y a quelque chose de plus pressé que d'embêter les épiciers licenciés et de verrouiller les débits autorisés de liqueurs aux heures où la société a le plus besoin d'eux.

Ces derniers mots contiennent, d'après nous, toute la question. La société a besoin des établissements qui lui doivent la permission de faire certains commerces, et dont elle a la surveillance comme substitués aux maisons clandestines et de débauche qui se dérobent, par toutes les fraudes que la ruse peut imaginer, à sa surveillance.

N'est-ce pas une anomalie que la loi, telle qu'on cherche à l'amender, garde toutes ses sévérités pour les licenciés et qu'on semble fermer les yeux sur les agissements des non-licenciés? C'est cependant ce qui arrive.

Les partisans les plus fanatiques de la prétendue réforme l'ont récemment encore admis en plein Conseil-de-Ville.

A quoi bon donc bourrer les statuts de lois qui restent lettre morte, serrer l'écorce d'un seul côté? Si l'on est incapable de faire appliquer les lois déjà existantes, à quoi sert-il d'édicter de nouvelles pénalités, des règlements draconiens? Réussira-t-on davantage?

Qu'il y ait de ces bouges infâmes où, sous toutes sortes de prétextes plus ou moins licites, on débite des spiritueux, le fait est indéniable. Qui nous dit que le crime abominable récemment découvert à Montréal, où des jeunes enfants s'enivrent en mangeant des bonbons à l'eau-de-vie, ne se perpète pas à Québec aussi?

C'est de ce côté qu'est le mal, non du côté des établissements licenciés, qui sont remarquablement bien tenus dans notre ville. N'est-ce pas se montrer cruel et injuste à l'égard de ces derniers, que de leur réserver toutes les rigueurs de la loi, tandis que c'est en dehors de leurs maisons, dans leur voisinage même et en dépit de leurs constantes protestations, que les abus se commettent impunément.

Fermer les magasins et buvettes régulières à certaines heures le soir, c'est par le fait même encourager le commerce illégitime. Si ces établissements restaient ouverts comme à l'ordinaire, les clients ne songeraient pas à aller se désaltérer ailleurs. Quant aux ivrognes invétérés, l'appel à la conscience seul peut les contenir; celui qui veut boire se moquera joliment des lois s'il sait où trouver de quoi satisfaire sa passion dans des endroits clandestins, à l'abri de toute surveillance.

L'autre jour encore, un brave père de famille racontait ses chagrins à un médecin de nos amis, "Avant la fermeture à 7 heures, disait-il, mes garçons tenaient une vie régulière, s'amusaient avec leurs amis, faisaient la promenade pendant la soirée, s'arrêtaient au plus dans une couple de buvettes pour prendre un verre de bière. Depuis que les buvettes sont fermées le samedi soir, ils ont pris un autre chemin, et ma femme et moi sommes au désespoir, car maintenant notre aîné disparaît régulièrement tous les samedis, après sa journée faite, et ne rentre que le lundi au logis..." Voilà l'histoire, hélas! de bien des familles, grâce aux prétendues réformes qu'on a violemment imposées au public.

Nous croyons que le vrai mouvement tempéraiçer devrait se borner à exiger l'application rigoureuse de la loi des licences telle qu'elle était il y a deux ans, car cette loi est excellente et amplement suffisante pour le but qu'on se propose. Pour notre part, c'est dans cette direction que vont désormais tendre tous nos efforts.

COMMUNICATIONS

M. le rédacteur,

Il s'est passé, il y a quelques jours, à l'hôtel-de-ville un incident unique en son genre, sur lequel on n'a pas semblé attacher beaucoup d'importance. C'est la curieuse lettre du médecin-vétérinaire Hall, par laquelle il offrait ses services, au rabais, au conseil, comme médecin-vétérinaire municipal.

La concurrence, M. le rédacteur, a toujours sa place. Mais il est des règles de décence et de respect humain bien placées dont un homme de profession ne saurait se départir sans s'attirer le mépris de ses concitoyens.

Que dirait-on d'un médecin qui offrirait ses services au bureau de santé à un salaire moindre que celui que reçoit le Dr Cattel, ou d'un avocat qui demanderait la position d'avocat de la cité et qui, pour augmenter ses chances de succès, s'offrirait à quelques cents piastres meilleur marché que le titulaire actuel. Ce médecin et cet avocat seraient montrés du doigt et deviendraient la risée publique, et il serait logique de mesurer leurs qualifications en raison du salaire qu'ils demanderaient.

La démarche du Dr Hall est en tous points semblable à celles que je viens de mentionner. Non-seulement elle est déplacée, de mauvais goût, mais elle n'a même pas sa raison d'être. Si la position de médecin-vétérinaire municipal était une grosse sinécure, il

serait raisonnable qu'on cherchât à en diminuer les honoires en choisissant un titulaire à bon marché; mais loin de là, la ville paie actuellement juste la moitié moins que les particuliers qui s'abonnent chez les vétérinaires.

Le Dr Hall, par cette démarche dérogatoire à la profession, se distingue encore une fois. Tandis que tous les corps de métiers, les comptables, les hommes de profession et autres travaillent à obtenir des augmentations de gages, salaires et honoires en proportion de l'augmentation du coût de la vie, M. Hall offre les lumières de sa science au rabais. C'est la meilleure réclame qu'il puisse faire autour de son nom, et il a ajouté un nouveau fleuron à sa couronne de bévues.

A quand la prochaine? A la prochaine lune, peut-être?

En tous cas, il ne reste qu'une chose à faire: jeter au panier cette demande impudente d'un homme qui n'a même pas la délicatesse ou le savoir-vivre de cacher son petit jeu, et qui s'affiche ainsi publiquement.

Un pauvre gratteur de rues n'aurait pas osé faire semblable démarche.

UN CONTRIBUABLE.

Remaniements ministériels

Les hon. MM. Allard, Décarie Caron et Pelletier

A une séance du cabinet provincial, tenue jeudi, à Québec, les remaniements ministériels suivants ont été arrêtés et sanctionnés par le lieutenant-gouverneur:

L'hon. Jules Allard a donné sa démission de ministre de l'Agriculture et a été nommé ensuite ministre des Terres et Forêts, en remplacement de l'hon. Adélard Turgeon, démissionnaire.

L'hon. Jérôme Décarie, député d'Hochebourg, a été nommé ministre de l'Agriculture, en remplacement de l'hon. M. Jules Allard, passé aux Terres et Forêts.

L'hon. Jos. Edouard Caron, député de l'Islet, a été nommé ministre sans portefeuille.

Il est entendu que M. le Dr Pantaléon Pelletier, député de Sherbrooke, sera le prochain Orateur de l'Assemblée Législative.

Les nouveaux ministres ont prêté, jeudi après-midi, le serment d'office.

Le conservatoire Lassalle

Nous nous plaignons à signaler la prochaine venue à Québec du conservatoire Lassalle, de Montréal. Comme le savent nos lecteurs, le conservatoire est à la fois une œuvre artistique et nationale. M. Eugène Lassalle, son fondateur, venu de France il y a quelques années, remarqua le goût inné des Canadiens-Français pour l'art dramatique et l'éloquence. D'où l'idée de fonder cette école d'éloquence, gratuite, aux débuts modestes, il est vrai, mais qui a pris une extraordinaire extension—M. Lassalle enseigne à plus de 300 élèves—grâce à la subvention annuelle accordée par le gouvernement provincial.

M. Lassalle amènera une centaine d'interprètes. A part "Athalie", en matinée et soirée, le 30 janvier, une pièce: "Madame Joanoy", sera servie comme dessert, jouée par les "toutes petites" du conservatoire. Rien que cela constitue un régal sans pareil et un délassement heureux après que le public s'est rassasié des vers de Racine et de la musique de Mendelssohn accompagnant les chœurs.

Les billets, mis en vente à l'Auditorium jeudi, s'enlèvent rapidement. Des loges ont été déjà retenues par sir Alphonse Pelletier, sir Lomer Gouin, sir Georges Garneau, l'hon. A. Turgeon, l'hon. A. Taschereau, l'hon. C. Devlin, etc., etc.

Une aubaine

Ce n'est pas souvent qu'il nous est donné, à Québec, d'entendre, à trois mois d'intervalle, deux cantatrices du rang de Calvé et Marchesi.

Celui qui manquait à la première ne manquera pas à la seconde: c'est le local. La salle d'exercices militaires n'est pas une salle de concert, et les organisateurs du concert Marchesi ont bien fait de choisir l'Auditorium. Nous sommes certains qu'ils y gagneront autant que l'auditoire.

Qu'on n'en doute pas. Marchesi est une étoile qui brille au premier rang en Europe. Si sa célébrité n'est pas encore arrivée jusqu'à nous, cela ne tardera pas, car la tournée qu'elle est à faire sur notre continent est une suite de triomphes.

La vente des billets réservés commencera au contrôle du théâtre Auditorium, lundi matin.

ERNEST LAVIGNE

Une des figures les plus connues, non seulement de Montréal, mais encore de la province de Québec, vient de disparaître et peu de personnes apprendront la mort d'Ernest Lavigne, sans en être émus à quelque titre que ce soit.

Il est en effet curieux de voir ce que peut la nature elle-même, dans certaines organisations particulières, dont Ernest Lavigne incarnait parfaitement le type.

En fouillant sa vie, on ne lui découvre pas de maîtres, pas de formateurs. Elle ne comprend du reste, qu'une série de pérégrinations et l'arrêt final à Montréal, après la lassitude forcée d'une course folle, ou plutôt d'une équipée de jeunesse.

A peine échappé du séminaire de Ste-Thérèse, sous le coin d'une humeur vagabonde, Ernest Lavigne s'enrôla dans le contingent des Zouaves Canadiens, excellente idée pour voir l'Italie, la terre artistique entre toutes.

Après six années d'absence, où l'électisme de son tempérament mit à contribution les dres leçons d'un voyage de bohème, suffisamment guidées par un esprit toujours pratique.

A son retour au Canada, Ernest Lavigne naturellement, demanda encore à la musique son existence, qu'elle ne lui avait jamais refusée jusque-là, et soit avec son frère, soit avec d'autres, il tint magasin de musique et de cuivres.

Le choix qu'on avait fait du nouveau chef d'orchestre était certes fort judicieux, et il eût été fort difficile de mieux tomber. Aussi la popularité du Parc fut-elle immense et le succès financier hors d'attente.

comparaison,—était né avec sa plume de pamphlétaire. Il était du reste fait pour le commandement et il s'échappait de sa personne une sorte de magnétisme auquel on ne pouvait que difficilement se soustraire.

Ernest Lavigne laisse nombre de compositions, d'orchestrations, ayant eu leur succès bien mérité, néanmoins il ne se dissimulait pas que sa verve musicale avait beaucoup plus d'aptitudes dans le genre simple de la chanson, où l'oeuvre tout en ayant un cachet modeste n'exige que plus d'originalité.

La fée, qui avait présidée à la naissance d'Ernest Lavigne n'avait pas été chiche de ses dons, au moral comme au physique. Il passait pour un des plus beaux hommes de sa génération.

Si l'oeuvre eût répondu au modèle, j'aurais certainement fait quelque chose d'intéressant. F. J. L. dans le "Canada".

REPRODUCTIONS

SAUCE FOR ONE, SAUCE FOR ALL

(Du "Samedi")

L' "Evénement" dit: "Il y a évidemment des journaux libéraux qui comprennent qu'après les révélations faites à l'enquête Cassels, le ministre de la marine doit quitter le cabinet."

Quant à l' "Evénement" dit cela, c'est comme lorsqu'il dit autre chose en politique. Cela n'a pas de valeur. On est depuis longtemps fixé sur la vérité et le poids des écrits du grincieux confère: de même qu'on l'est sur la valeur des nouvelles tendancieuses fabriquées, à la brasserie, par Mosher, de la "Gazette".

En pareille pénurie, un individu a au moins la ressource de se froter les pouces et de regarder dans le vide. Mais cela n'est guère possible à un journal. Il faut que celui-ci se remplace et paraisse à l'heure fixe.

Helas! L' "Evénement", du même coup, se remplit et cherche à remplir sa clientèle.

Il suit fort bien qu'aucun journal libéral ne demande le départ de l'hon. M. Brodeur à la suite de l'enquête Cassels; il sait non moins que c'est justement à cause de cette enquête que ce ministre a plus droit que jamais de rester à son poste, cette enquête ayant été voulue par lui pour connaître à fond et détruire un système né en 1867, et conservé et enlaidi au cours des ans.

Du temps de sir John, on n'était pas prodigue de parcelles enquêtes: sous Laurier et Brodeur on les nomme de soi-même, et c'est bien là ce qui ombète les cheap blues de la "Gazette" et de l' "Evénement".

Nous qui lisons la plupart des journaux bleus—les folichons comme les sérieux,—nous n'y avons trouvé qu'un argument qui eût un semblant, un vernis de plausibilité.

rent à expliquer le pourquoi de certains systèmes administratifs. Et invariablement, dans leurs discours et dans leurs brochures, ils répondirent:

"Nous ne pouvions du jour au lendemain abolir ces systèmes; il nous a fallu d'abord les découvrir, puis les connaître à fonds, puis, etc."

Or, ces systèmes, quand ces bleus prirent le pouvoir, n'existaient que depuis deux ans; celui que l'hon. M. Brodeur a eu à découvrir, à connaître à fond et qu'il détruit, de son propre mouvement existait depuis qu'un gouvernement bleu a germé en notre sol canadien.

Personne ne veut se dire conservateur; personne ne connaît de nationalistes; M. Bourassa se proclame libéral; M. Lavigne n'a pas encore dit ce qu'il est; le "Canadien" excommunique les bleus de Toronto; les bleus de Toronto excommunient les bleus de Québec; les uns et les autres se plaignent de manquer de chef et de programme, mais tous parlent de régénérer le pays.

Dans la procession allégorique du carnaval, les conservateurs pourraient fort bien figurer sous la forme d'un cul-de-jatte précédé d'une fanfare de trombones joués par la demi-douzaine de nationalistes que renferme notre province.

Le proverbe dit: "Aie un oeil au chat et l'autre à la Marmitte." Nos journaux castors n'y manquent pas. Chacun d'eux a l'oeil à son plus proche concurrent en orthodoxie et à la Caisse où tous deux s'alimentent.

Le cours du caoutchouc

Tous ceux, et ils sont de plus en plus nombreux, qui s'intéressent aux cours du caoutchouc pour avoir trop souvent des pneus à remplacer, avaient vu avec satisfaction la baisse de l'an dernier, par laquelle le Para fin et pur de l'Amazone (soit la première marque brésilienne), avait été ramené de 14 francs le kilo en janvier à 9 francs 25 en décembre 1907; en février 1908 il était même tombé à 7 francs 55 à Bordeaux contre 15 francs 80 en mai 1905, soit une baisse de moitié.

Quelques-uns des acheteurs avaient pu se faire l'illusion que cette baisse serait durable, étant attribuée à une surproduction dans laquelle on laissait jouer un grand rôle aux plantations nouvelles de Ceylan, des Etats de Malais, etc.

Il faut aujourd'hui se rendre compte que la baisse était uniquement due à la crise américaine et à l'arrêt subit qu'elle a déterminé dans un certain nombre des industries où l'on emploie le plus de caoutchouc, notamment dans l'automobile.

Outre la cessation des achats, cette crise avait provoqué une panique financière parmi les maisons du Brésil exportatrices du caoutchouc, qui, habituées au crédit américain, avaient été brusquement obligées de vendre à tout prix pour se procurer de l'argent.

Aujourd'hui, la crise paraît achevée et les cours remontent progressivement. Parmi les raisons de hausse, on signale maintenant la diminution de production qui va résulter au Congo belge de la réorganisation de la colonie, c'est-à-dire, pour appeler les choses par leur nom, de la suppression de l'esclavage, dont le premier signe était pour les noirs le travail forcé au caoutchouc. L'indigène qui produisait 60 tonnes de caoutchouc par mois est tombé à 18.

En revanche, on a organisé des plantations de divers côtés, mais le caoutchouc cultivé fournit en tout 1250 tonnes sur 70,000 tonnes de production mondiale et il faudra du temps pour que cet état se modifie. Ajoutons, d'après un article de M. Payen dans l' "Economiste français", que les cours du caoutchouc ont toujours été variables: 5 francs en 1861, 10 francs en 1870, 5 francs en 1878, 15 francs en 1882, 11 francs en 1890, 7 francs en 1891.

TABAC

Rose Quesnel

A fumer, doux et naturel.

Pianos GRANDE REDUCTION D'ici au Mois de Janvier 100 magnifiques Pianos et Harmoniums à grande réduction, d'ici au mois de Janvier. Si vous projetez l'achat d'un piano, adressez-vous directement à la maison Lavigueur & Hutchison; vous aurez l'avantage d'acheter à meilleur marché qu'ailleurs, un instrument de choix, que vous pourrez choisir sur l'assortiment le plus considérable de Québec.

Le système métrique aux Etats-Unis

Le système métrique n'est pas encore, on le sait, d'un usage officiel aux Etats-Unis. Etant donné la simplification énorme que ce système apporte dans la plupart des calculs et des mesures industrielles, on peut s'étonner de voir l'Amérique persister dans ses anciens errements.

En tout cas, une campagne extrêmement active est menée actuellement par la plupart des groupements scientifiques et un grand nombre d'associations industrielles, pour pousser à l'établissement du système métrique obligatoire. Si l'unanimité est à peu près complète dans les milieux scientifiques, il n'en est pas de même, on le conçoit, dans les milieux industriels.

Ainsi l'Institut des ingénieurs-mécaniciens s'est nettement prononcé contre la réforme; au contraire, la Commission de la Société des ingénieurs civils d'Amérique vient de déposer un rapport énergique en faveur de l'adoption immédiate du système métrique; elle demande même, après une période de transition, des peines allant de l'amende à l'emprisonnement, pour les contrevenants.

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRAVAIL Québec, 19 janvier 1909. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées à l'honorable L.-A. Taschereau, ministre des Travaux publics et du Travail, seront reçues à l'HOTEL du GOUVERNEMENT, Québec.

Dr J. Eudore Parent Ex-élève des Hôpitaux de Paris Es-interne de la Charité de Lyon

Le 5 FEVRIER prochain (1909), pour le parachèvement des édifices de la nouvelle prison commune du district de Montréal. Jusqu'à cette date, les plans et devis des travaux à exécuter seront visibles à Québec, à l'Hôtel du Gouvernement, et à Montréal aux bureaux des architectes MM. Marchand & Brassard, 164, rue Saint-Jacques, tous les jours, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

BUREAU: 17 RUE ST-JEAN TELEPHONE 314 TABAC

Champlain A fumer et à chiquer

AUX VISITEURS - DU - PONT DE QUEBEC

Contrat de la malle

L'Hotel du Pont Garneau

TABAC

Champlain A fumer et chiquer

Etes-vous un buveur d'eau? Claire Fontaine Voilà une eau de cette espèce. Beaucoup de personnes la reconnaissent comme la meilleure. De fait elle est deux fois plus agissante que nombre des grandes eaux en renom dans le monde, et elle coûte meilleur marché; deux excellentes raisons pour lui donner la préférence.

PROTEAU & CARIGNAN BRASSEURS : Bière et Porter : DE PREMIERE QUALITE 263-271, rue Saint-Paul, QUEBEC TELEP NE 853.

G. POITRAS RELIEUR Fabricant de livres blancs et de livres à feuilles mobiles 8, rue Collins, Haute-Ville, Québec TELEPHONE 1735

EUGENE FALARDEAU COUVREUR 308, rue de la Reine, ST-ROCH, - - QUEBEC. COUVERTURES EN CUIVRE, FER-BLANC, TOLE GALVANISEE, TOLE NOIRE, ARDOISE, GRAVIER, BARDEAUX, DALLES ET DALOTS. Corniches en Tôle, - UNE SPECIALITE TELEPHONE 2344.

Charles Vezina Entrepreneur Electricien, Plombier, Ferblantier, Gazier et Couvreur Passage d'appareils de chauffage à air chaude, à la vapeur et à l'eau chaude, appareils de plomberie les plus modernes et hygiéniques. Four-niture et installation d'éclairage électrique et au gaz. Assortiment complet d'appareils de plomberie et fixtures électriques, poêles de cuisine les plus améliorés. PRIX TRES MODERES 117-119 DU PONT, QUEBEC, ATELIER, 124 DU ROI

JEAN DROLET BOUCHER DE LARD ET DE BOEUF... LA PRISE DE QUEBEC TRANSPORT DES OEUVRES DE FRANCIS PARKMAN - PAR - ULRIC BARTHE Un beau volume, avec illustrations de prix En librairie: Broché \$1

DEMANDEZ LES LIQUEURS

GUILLOT

Crème de Cacao chuo, Crème de Mandarine, Crème de Menthe, Curaçao, Anisette, Kummel, Cassis, etc. SEUL REPRESENTANT AU CANADA.

E. ROUMILHAC

48 et 50 Cote du Palais - - - Quebec

Téléphone 1146

TAPISSERIES

Et décorations murales de tout genre - - -

Le public est invité à venir voir la variété extraordinaire de notre assortiment qui n'est surpassé par personne . . . . .

Marier & Tremblay

PEINTRES-DECORATEURS ET DOREURS Coin des rues Desfossés et du Pont, QUEBEC



Garanti par le Gouvernement Canadien

FABRIQUE PAR E. W. PARKER DISTILLATEUR - - - MONTREAL

Parker's STANDARD Whisky Blanc

LE PLUS PUR ET LE MOINS COLORE DES SPIRITUEUX . .

GILLESPIES & CO., Seuls agents

12, rue St-Sacrement, Montréal.

Il a passé deux ans en entrepot

Quebec Railway Light and Power Co.

Morale Automne et Hiver 1908-09 LET APRES LUNDI LE 28 SEPTEMBRE 1908, les trains circuleront comme suit :

Entre Québec et les Chutes Montmorency.

LA SEMAINE

Départ de Québec pour les Chutes Montmorency à 5.30 a.m. et toutes les heures de 6.00 A.M. à 12.00 A.M. Toutes les 30 minutes de 1.00 P.M. à 7.00 P.M. Toutes les heures de 8.00 P.M. à 11.00 P.M. et trains additionnels à 7.30 et 9.45, A.M. 1.45, 4.15, 5.15 et 6.15 P.M.

Départ des Chutes Montmorency pour Québec, toutes les heures de 6.30 A.M. à 12.30 P.M. A toutes les 30 minutes de 1.30 P.M. à 7.30 P.M. A toutes les heures de 8.30 P.M. à 11.30 P.M. et trains additionnels à 6.00 6.11, 6.41, 8.11, 10.25 A.M., 12.20 et 4.50 P.M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec pour les Chutes Montmorency à 7.00, 7.15, 10.00 A.M. Toutes les 30 minutes de 1.00 P.M. à 7.00 P.M. Toutes les heures de 8.00 P.M. à 11.00 P.M. et trains additionnels de 1.55, 5.45, 6.15 et 7.30 P.M.

Départ des Chutes Montmorency pour Québec, toutes les heures de 6.30 A.M. à 12.30 P.M. A toutes les 30 minutes de 1.30 P.M. à 7.30 P.M. et trains additionnels de 2.24, 4.30 et 10.09 P.M.

Entre Québec et Ste-Anne de Beauport

LA SEMAINE

Départ de Québec pour Ste-Anne de Beauport, 7.30, 9.45, A.M., 1.45, 4.15, 5.15 et 6.15 P.M.

Départ de Ste-Anne de Beauport pour Québec, 5.30, 6.00, 7.30, 9.45, 11.45 A.M., et 4.15 P.M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec pour Ste-Anne de Beauport 7.00, 7.15, 10.00 A.M. Toutes les 30 minutes de 1.00 P.M. à 7.00 P.M. Toutes les heures de 8.00 P.M. à 11.00 P.M. et trains additionnels de 1.55, 5.45, 6.15 et 7.30 P.M.

Départ de Ste-Anne de Beauport pour Québec, 6.00, 10.30, 11.00 A.M., 12.00 (quid) 1.45, 4.15 et 9.30 P.M.

Entre Québec et St-Joachim

JOURS DE SEMAINE

Départ de Québec pour St-Joachim 9.45, A.M. 1.45 et 5.15 P.M.

Départ de St-Joachim pour Québec, 7.15, 11.30 A.M. et 4.00 P.M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec pour St-Joachim 1.45 P.M.

Départ de St-Joachim pour Québec 4.00 P.M. NOTE - Un char électrique fait raccourcir à la Jonction Masai avec tous les trains, pour les passagers allant ou revenant du Sanatorium Masai, A.S., etc. sans aller et retour. Express pour petits paquets, boîtes, viandes, etc. sur tous les trains. Prix de et plus, suivant le poids.

Pour information, s'adresser au Surintendant.

A. EVERELL, EDW. A. EVANS Surintendant. Gérant Général

Archer & Co.

MARCHAND DE

BOIS et CHARBON

138-140, rue St-André

Téléphone 648

Téléphone No. 32

BOSWELL & BROTHER LTD

Bière et Porter

90-118, RUE SAINT-VALLIER, :: QUEBEC

GURNEY, MASSEY & Cie Ltee

MANUFACTURIERS

Fournaises et Poeles

387, RUE ST-PAUL

Montréal

Phono: 934

MAISONS A VENDRE

Si vous voulez vendre rapidement votre maison, ou en acheter une, adressez-vous à moi.

ARGENT A PRETER

Vous n'avez qu'à m'apporter des sûretés de première classe sur propriétés immobilières et, je vous prêterai l'argent dont vous avez besoin.

Si vous avez de l'argent à prêter, je suis en position de le placer avantageusement pour vous.

ALEX. HARDY,

COURTIER D'IMMEUBLES ET ADMINISTRATEUR DE SUCCESSIONS

Edifice Banque d'Hochelega, Rue St-Pierre, QUEBEC.

Large advertisement for CHAMPLAIN TABAC featuring 'FUMER ET CHIQUER CONSERVEZ LES COUPONS' and 'ROCK CITY TABACCO LTD QUEBEC'.

Advertisement for LA REGION DU LAC ST JEAN CANADA, featuring '20,000,000 acres d'excellentes terres à blé à 20¢ L'ACRE'.

Advertisement for JOURNAL DU Marquis de Montcalm, 'Durant ses campagnes en Canada de 1756 à 1759'.

recevoir leur parole et leur faire part de celle de leur père; et qu'ils répondoient de cet officier et des Iroquois du Sault qui voudroient l'accompagner; et que, suivant l'ancien usage, lorsque cet officier arrieroit à la rivière aux Ecorces, qui est à cinq lieues de Chouagnen, ils feroient avertir, et qu'on l'iroit recevoir avec les honneurs accoutumés. Ils ont fini par deux branches de porcelaine, pour apprendre la mort du grand chef et présenter le jeune homme qui le représente comme disposé à traiter les bonnes affaires. Le jeune homme âgé de seize ans s'est levé; il a salué M. le marquis de Vaudreuil qui l'a gracié.

invités tacitement à imiter les Tsonnonthouans, dont plusieurs guerriers s'étoient joints à nous; on leur a promis de leur faire trouver tous leurs besoins à Frontenac et à Niagara; on leur a promis aussi de leur rendre le petit portage, pourvu qu'ils s'y conduisent mieux que par le passé; on leur a permis de faire la guerre aux Chicasas; on leur a défendu d'attaquer les Têtes-Plates, parce qu'ils sont pour nous; on leur a promis de leur envoyer un officier de leurs parents, quand on auroit des propositions à leur faire, c'est-à-dire des familles de Longueuil, Joncaire et la Chauvignerie. Après que M. le général a eu parlé, les Iroquois du Sault et du lac ont présenté un collier pour féliciter leurs frères de leurs bonnes intentions et les exhorter à persévérer et à ramener les Agniers, afin de s'éviter la douleur de frapper sur leur propre sang.

Du 22 décembre 1756. Les Cinq-Nations avoient fait demander une audience pour aujourd'hui; mais leurs jeunes gens ayant perdu l'esprit, ils ont prié leur père de vouloir bien les excuser et remettre l'audience au lendemain. Du 23 décembre 1756. L'audience ayant été accordée aux Cinq-Nations, l'orateur onéyout a présenté un collier pour assurer leur père que ses paroles les avoient persuadés, qu'en conséquence ils avoient sorti d'eux-mêmes tout ce qui pouvoit rester de mauvais en eux, et qu'ils lui apportent deux médailles que l'Anglois leur avoit données, qu'ils vouloient fouler aux pieds; il a ensuite présenté un collier qui leur a été remis par une nation qui habite auprès d'eux, qui n'est ni angloise, ni française, ni sauvage, qui supporte impatiemment le joug de l'Anglois, qui leur a proposé de se réunir avec eux pour se tenir dans l'indépendance; que des enfants doivent toujours consulter leur père, et que par cette raison, ils lui remettent le collier pour savoir ce qu'ils auront à faire.

No. 22

Ces divers colliers leur avoient été envoyés, les uns pour contenir leurs jeunes gens et leur dire de se tenir sur les nattes, de ne donner aucun secours à l'Anglois, ou qu'on les frapperoit comme ennemis, et que leurs frères mêmes les traiteroient en ennemis les autres pour leur faire part de la prise de Chouagnen et leur dire qu'ils eussent à rester tranquilles sur leurs nattes, à moins que l'Anglois ne voulut se rétablir à Chouagnen que nous détruisions, pour éloigner la guerre d'auprès des Cinq-Nations. Ils ont protesté dans leurs réponses que depuis ils n'avoient donné ni ne donneroient jamais aucun secours à l'Anglois, ni en charrois, ni en vivres, ni en découvreurs, et qu'ils avertiroient si l'Anglois vouloit se rétablir à Chouagnen. Ils ont aussi rapporté un collier pareil à celui que le marquis de Montcalm leur avoit envoyé pour faire passer aux Onéyouts en leur reprochant d'avoir eu des jeunes gens au coup de M. de Dieskau, et de les contenir pour qu'ils ne se livrent pas à la boisson de l'Anglois. Ils ont rapporté aussi un collier pour servir de réponse à celui que M. de Villiers leur avoit donné pour leur apprendre qu'il avoit nettoyé les chemins. Ils ont ensuite présenté un collier de M. de Vaudreuil, père, qu'ils conservent dans le village comme un préservatif contre les mauvaises affaires; et, par ce collier, ils ont demandé qu'on rétablît l'ancien usage où l'on étoit de tenir toujours chez eux un officier de leurs parents, c'est-à-dire de ceux qu'ils ont adopté, pour être témoin de leur fidélité,

Du 21 décembre 1756.

On a tenu conseil pour rendre réponse aux Cinq-Nations. Après avoir répondu dans le même style métaphorique qu'ils avoient employé en leur présentant des colliers et des branches, on leur a accordé un oubli du passé; on les a exhortés à ne plus retomber dans leurs égarements; on leur a fait voir que l'Anglois ne cherchoit qu'à les tromper; on les a

(A suivre)

# Archéologie américaine

Dans un magnifique volume de près de 400 pages, notre érudit concitoyen M. Alphonse Gagnon, secrétaire du ministère des Travaux Publics, vient de condenser toutes les données archéologiques connues jusqu'ici qui prouvent la haute antiquité de notre continent au point de vue ethnologique.

M. Gagnon est un américaniste passionné, et, en poussant ses savantes recherches du côté du passé préhistorique, il va sur un terrain où il est certain de trouver bien peu de rivaux et de contradicteurs. Son livre est, du reste, si profusément documenté qu'il porte avec lui la foi profonde dont est animé son auteur.

Le fond, ou mieux la thèse capitale du livre, consiste à établir que l'Amérique fut, à des époques très reculées, le théâtre d'une haute civilisation proche parente de celle de l'Asie primitive; que les seconds, sinon les premiers possesseurs du sol américain descendaient de la race Chamite ou Kouschite, laquelle, mentionnée dans les Ecritures, avait précédé les Sémites et les Aryas. On cite à ce sujet le discours de Montezuma à Cortez, où il est dit que la tradition aztèque relatait l'invasion de l'Amérique par un peuple conquérant venu d'Asie, première découverte de l'Amérique bien avant Colomb.

Cet intéressant livre nous apprend que les Kouschites ou descendants de Cham, qu'il ne faut pas confondre avec la race nègre, n'en déplaise à la plupart des auteurs, furent les grands bâtisseurs de la première antiquité, et que c'est à eux que l'Asie doit les immenses constructions dont on trouve encore çà et là de merveilleux vestiges.

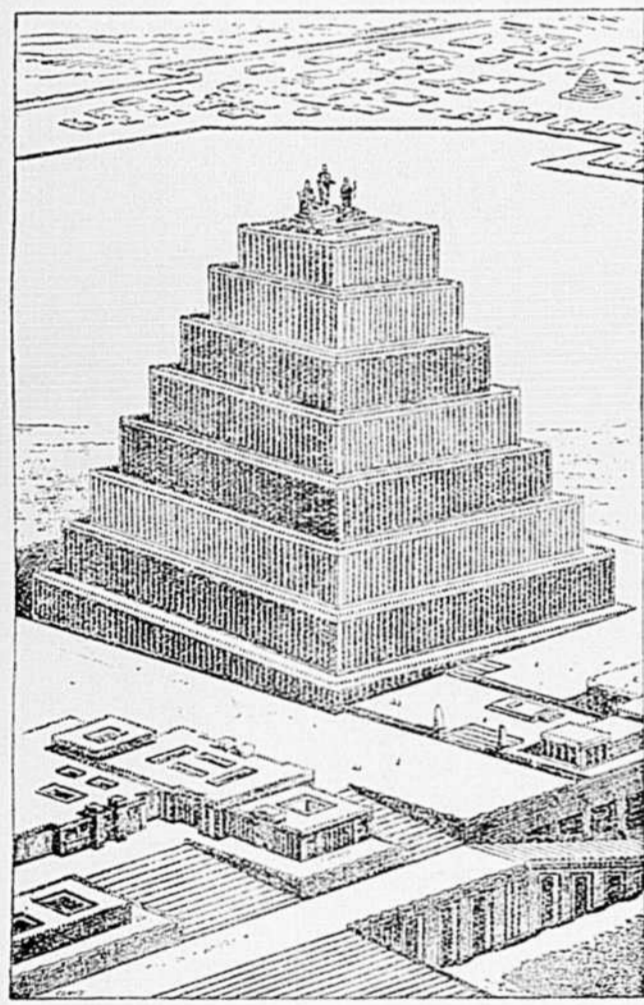
C'est par la comparaison de ces reliques avec les ruines gigantesques que les fouilles ont remises au jour en Amérique, que M. Gagnon arrive à persuader le lecteur que la civilisation préhistorique d'Amérique était proche parente de celle de l'Orient primitif. Il existe en effet une similitude frappante entre les monuments de la vieille Asie et de l'Amérique. La forme pyramidale empruntée aux Chaldéens, la grandeur et la forme des temples, les pylônes, les stèles, la statuaire, le culte du soleil, jusqu'aux décorations hiéroglyphiques, tout cela porte un air de famille indéniable.

Mais, pour rendre compte d'une manière intelligente d'un ouvrage de cette nature, un texte nu ne suffit point. Aussi, lui empruntons-nous quelques-unes des nombreuses illustrations qui en ornent les pages, avec citations à l'appui.

### A quelle date a été peuplée l'Amérique?

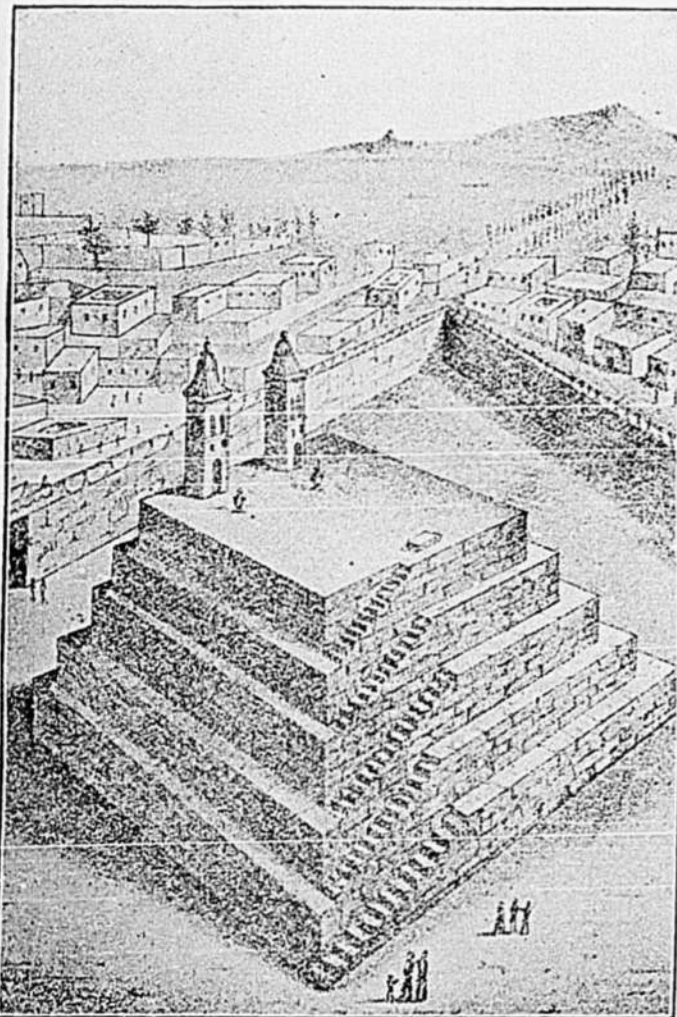
«Voici, je crois, ce que le progrès des études préhistoriques peut nous autoriser à conclure sur le présent sujet:

«D'abord il ne peut être question de l'homme tertiaire en Amérique, pas plus d'ailleurs que son existence n'est admise aujourd'hui sur l'ancien continent. Toutes les assertions contraires exprimées dans l'enthousiasme des premières recherches archéologiques, ici comme en Europe, n'ont pu soutenir l'épreuve de la critique. Mais de récentes découvertes, bien qu'elles ne soient pas universellement acceptées, semblent démontrer la présence de l'homme en Amérique vers la fin de l'époque glaciaire. Or la moyenne des calculs, basée sur les dernières observations, porte de 6,000 à 10,000 ans la retraite définitive des glaciers; quelques glaciéristes américains, dont l'autorité s'impose, ne la font pas remonter au delà de 7,000 à 8,000 ans. Par conséquent, dans l'état actuel de nos connaissances, et pour autant que l'on puisse en pareille matière fixer des dates, ou même les indiquer sous toutes réserves, ce dernier chiffre de 7,000 à 8,000 ans doit être adopté comme marquant l'époque la plus probable du peuplement du continent américain.



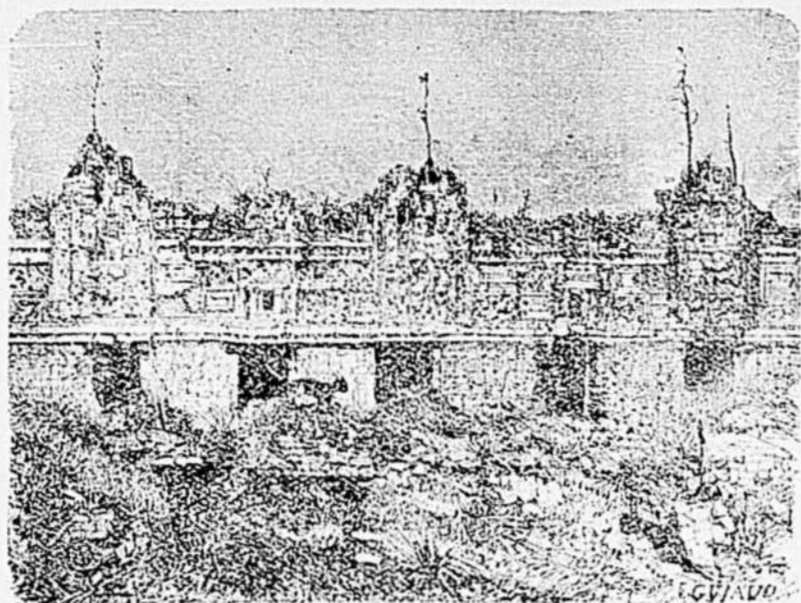
TEMPLE CHALDÉEN

«Ces monuments sont des pyramides, souvent d'une très grande élévation et percées de longues galeries, des palais, des temples, quelquefois taillés dans le roc vif au sein des montagnes, mais le plus souvent construits sur des assises étagées; ce sont encore, œuvres gigantesques, des forteresses élevées sur des sommets qui semblent inaccessibles, des fortifications aux murs cyclopéens. Les obé-



TEMPLE DE MEXICO

liques, les colonnes de toute grandeur que l'on rencontre partout en Egypte, en Babylonie, dans l'Inde, comme dans les anciens empires de l'Amérique, font encore partie de ce mode d'architecture, dont la base est la forme pyramidale, type qui fut conduit à sa perfection en Egypte, en Chaldée et dans quelques centres américains. Quand le temple ne couronne pas la pyramide, il s'élève devant celle-ci, comme on le voit en Egypte, au Nicaragua, un des foyers de l'ancienne civilisation américaine, et dans la mystérieuse cité de Quechmictopliacan, découverte dans l'Etat de Guerrero, Mexique, en 1896.



PALAIS DE NONNES A UXMAL.—Façade de l'aile nord

«On sait que le Yucatan entier est couvert de ruines d'une apparence imposante. Uxmal, Aké, Chichen-Itza, Kabah, Itzamal, Merida, et, plus loin, à l'ouest Palenque et Lorillard sont celles des anciennes villes explorées jusqu'ici qui renferment les plus beaux et le plus grand nombre de monuments. Ces monuments, invariablement, ont pour fondations des plates-formes artificielles. A Uxmal, l'édifice le plus intéressant, appelé le *Casa del Gobernador*, s'élève sur une éminence naturelle modifiée et à laquelle on a ajouté trois terrasses successives. Le palais des Nonnes, de la même ville, repose sur trois terrasses superposées. Cet édifice forme un vaste quadrilatère composé de quatre ailes de grandeurs inégales et enveloppant une cour de 214 pieds de large sur 258 de profondeur. A Chichen-Itza, sur plusieurs milles d'étendue, on ne voit que des assises en terrasses, des colonnes renversées, des sculptures, de lourdes colonnades. On a pu y compter jusqu'à 80 socles de colonnes. Le Guatemala est également jonché de ruines, de bas-reliefs; les statues, les monolithes y atteignent parfois jusqu'à 25 pieds de hauteur. On a compté dix-neuf pyramides dans l'antique ville de Copan, dans le Honduras, à douze milles de la frontière du Guatemala, outre un grand nombre de statues, d'obélisques, de colonnes chargées de sculptures et d'hiéroglyphes. Ces pyramides, de diverses hauteurs, les unes couronnées de temples, les autres de palais, d'autres encore d'édifices affectant un caractère civil ou religieux, étaient séparées par des cours intérieures où se voyaient nombre de stèles et de monolithes admirablement sculptés.

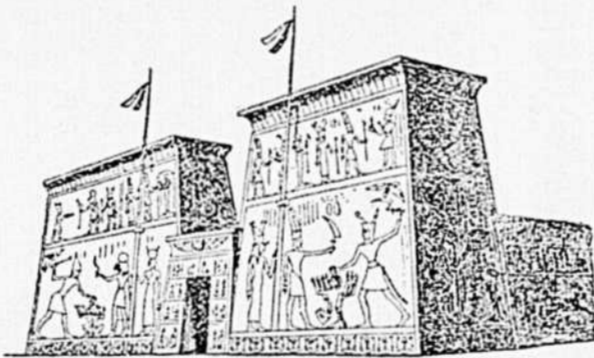
«La très ancienne pyramide de Papanla, dans l'Etat de Vera Cruz, Mexique, avait sept étages. Humboldt, qui l'a examinée, dit qu'elle en avait six, mais il fait observer qu'un septième étage semblait se dérober à la vue par la végétation qui recouvrait les côtés de la pyramide. Ce monument, carré à sa base, était construit en pierres de grandeur énorme, mais admirablement taillées et polies, et couvertes d'hiéroglyphes et de petites niches symétriquement disposées.

«Ces constructions pyramidales, tant en Amérique qu'en Asie, n'avaient pas toutes ce nombre de sept étages. Celle du temple de la ville d'Ur, en Chaldée, n'en avait que trois, d'autres quatre ou cinq. Le temple aztèque de Mexico, construit, dit-on, sur le modèle de la grande pyramide de Teotihuacan, s'élevait par cinq terrasses élevées en retrait les unes sur les autres. On accédait à la plateforme supérieure par un escalier de cent quatorze marches contournant successivement chacune des terrasses.»



HUANCO VIEGO.—Portes monumentales.

«A Huannco Viego existait un édifice précédé d'une entrée de six portes monumentales rappelant les pylônes égyptiens. On sait qu'en Egypte, l'entrée des temples était gardée par deux pylônes,



PYLONE D'UN TEMPLE ÉGYPTIEN

sorte d'avant-corps en forme de pyramide quadrangulaire, tronquée et percée d'une porte. Devant les pylônes étaient placés des mâts à oriflamme, des statues colossales et, souvent, des obélisques.»

«La voiture nous déposa sur une terrasse, dit M. Désiré Charnay, en arrivant aux ruines de Boeroe-Boedor. Là, nous restons stupéfaits, devant la création la plus étonnante et la plus grandiose. On ne saisit pas tout d'abord, on ne comprend pas; l'œil n'embrasse qu'un ensemble dont l'énormité nous éblouit; puis le jour se fait; les parties se détachent comme autant d'édifices merveilleux, les détails comme une longue suite de chefs-d'œuvre. Quel effet devait produire ce monument dans son entier, puisque, ruine dévastée, il impose une telle émotion!»

«Nous gravissons la pyramide, dit maintenant M. Désiré Charnay en parlant de Palenque, nous pénétrons dans le palais, et l'impression que j'éprouve est profonde. Plus jeune j'avais trouvé l'édifice modeste; j'y retourne plus vieux, et je le trouve grandiose.

«Une courte promenade aux environs, au milieu de ce qui reste encore de ruines debout, me pénètre d'admiration. Ce palais massif, (avec ses galeries-promenoirs,) ces temples ruinés, ces pyramides de toutes hauteurs, sont plus que majestueux, ils semblent effrayants, et on se demande si le peuple qui éleva ces monuments profita des éminences naturelles qui parsèment les flancs de la Cordillère, pour y placer ses demeures, ou si ces ouvrages étonnants par leur grandeur sont sortis tout entiers de la main des hommes. Non; nous nous en sommes assurés plus tard. Les constructeurs distribuèrent le terrain en esplanades, sur lesquelles ils élevaient de petites pyramides; mais ils doublaient les collines de pierres, et les divisaient en étages. «Rien d'étrange comme une promenade au milieu de ces édifices extraordinaires; cet abandon, ce silence, cette solitude, l'ombre épaisse des arbres qui couronnent édifices et pyramides, grandissent encore le mystère qui plane sur les ruines, et vous plongent dans une tristesse indécible.»

«Un archéologue américain, le docteur Le Plongeon, dit que parmi les antiquités qu'il a exhumées d'Uxmal, beaucoup d'articles, parmi ceux qu'il a trouvés, ressemblaient exactement à ceux découverts à Héliopolis et à Memphis; mais quand il ajoute que, sur certaines inscriptions, il a reconnu des mots chaldéens, est-on justifi-

Magasin de Fourrures

TELEPHONE 1691

# BENDER

14, rue Ste-Anne

Nous avons un assortiment complet de Manteaux en Caracule moiré Astracan, mouton de Perse, etc. Aussi un grand nombre de Manteaux en Seal Electric de premier choix que nous vendons de \$25.00 à \$30.00. Pour hommes nous avons un grand choix de capots de chat sauvage et de pardessus doublés en fourrures, ainsi que casques en vison, seal, loutre, et mouton de perse, en même temps que la ligne la plus complète de gants pour hommes. Nous envoyons gratis un de nos catalogues sur demande ainsi que liste de prix si désiré.

Fred. H. BENDER

Quebec

Une visite est Sollicitée

TELEPHONE 2537

# Arthur Paquet

SPECIALITES

Jones, Bagues, Chaines, Loquets, Gravures, Argenteries, Dorure, ETC., ETC., ETC.

MANUFACTURIER DE BIJOUTERIES

Le seul magasin reconnu pour avoir un des meilleurs choix de Cadeaux de Noel et du Nouvel An.

Assortiment complet de jones, bagues, montres, horloges et bijouteries de toutes sortes.

Voyez nos spécialités.

## 67, rue St-Joseph

### ST-ROCH, QUEBEC

Exportation et importation

L'une augmente considérablement quand l'autre diminue

Ottawa, 21. — Le commerce du Canada pour le mois de décembre eut une augmentation de \$5,007,333 sur les exportations indigènes, et une diminution de \$1,417,389 sur les importations.

La condition s'améliore davantage, et cette statistique montrant une différence comparative de trois millions et demi, est la meilleure que nous avons eue depuis la crise financière de l'automne 1907.

Le chiffre des exportations pour décembre dernier est de \$26,502,700, et le total des importations se monte à \$23,130,672, laissant une balance de \$3,372,028 favorable au commerce canadien.

Dans les trois premiers quarts de la présente année fiscale, les importations ont atteint \$217,958,135, soit une diminution de \$66,085,110, sur la période correspondante de 1907-08. Les produits indigènes exportés se sont chiffrés à \$194,583,189, soit une augmentation de \$669,843.

Pendant les neuf derniers mois de 1908, le Canada a exporté de l'or et de l'argent monnayé, ainsi que de l'or et de l'argent métal pour \$13,114,345. Et cette année déjà cette exportation atteint \$1,335,590.

On annonce d'Ottawa que sir Wilfrid Laurier a reçu samedi, l'une des plus importantes délégations qui soit encore venue à Ottawa. On a soumis au premier ministre un plan par lequel l'Etat de New-York s'entendrait avec le Canada pour la construction d'un canal à eau profonde s'étendant du Saint-Laurent, près de Sorel, jusqu'à New-York via la rivière Richelieu, le canal de Chambly, le lac Champlain et la rivière Hudson.

Sir Wilfrid a invité les délégués à un lunch au Rideau Hall. Sir Wilfrid a été courtois, mais comme d'habitude, impénétrable, d'autant plus que le projet est d'une importance énorme et que d'immenses intérêts sont en jeu.

STATUE PROVENANT DE PALENQUE

(L'expression du visage fait songer aux statues égyptiennes, tandis que la coiffure rappelle les coiffures assyriennes. Comme les statues égyptiennes, celle-ci porte un cartouche avec une inscription hiéroglyphique indiquant le nom du personnage ou le nom du dieu qu'elle représente.)

ble, en présence des dernières découvertes archéologiques, de partager l'incrédulité de ceux qui ont alors accueilli cette assertion comme invraisemblable? »

Voici ce passage de la harangue de bienvenue du chef Inca à Cortez: «Depuis longtemps et au moyen des traditions conservées par l'écriture, dit-il, nous tenons de nos ancêtres le fait que ni moi ni aucun de ceux qui vivent en ce pays en sont les habitants originaires. Nous sommes des étrangers, venus ici de régions bien éloignées. Nous savons que notre race fut conduite en la terre que nous habitons maintenant par un chef dont nous étions les sujets et à qui nous devons obéissance...» L'histoire ajoute que les immigrants marièrent des femmes aborigènes, eurent de nombreuses familles et bâtirent des villes puis, finalement, refusèrent d'accompagner leur chef qui retourna au pays natal, mais déclara qu'il reviendrait pour les réduire à la soumission.»

Cette civilisation précolombienne paraît s'être concentrée sur l'Amérique Centrale, pour des raisons de climat sans doute. Cependant, M. Gagnon mentionne des vestiges de pyramide dans l'Illinois.

Les explorations du gouvernement canadien dans les provinces du Nord-Ouest ont découvert il y a quelques années des galeries souterraines gigantesques. Sont-ce des jeux de la nature, purement et simplement, ou la main de l'homme préhistorique y a-t-elle laissé sa trace? Les américanistes nous le diront sans doute un jour, peut-être dans un autre beau livre de M. Gagnon.

L'aperçu qui précède est bien incomplet. Ce n'est qu'un coup d'œil sur un ouvrage qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques sérieuses.